

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 13 février 2023

CD20230213_43
id. 658

Le 13 février 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DESCAZEAUX, M. GONZALEZ, Mme LE CORRE, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

M. BÉSIERS (pouvoir à Mme COLOMBIÉ), M. DEPRINCE (pouvoir à M. GONZALEZ), Mme DUCASSÉ (pouvoir à M. BEQ), Mme HEULLAND (pouvoir à M. PÉCOU), Mme IUS (pouvoir à Mme NÈGRE).

Sont absents :

Monsieur LOPEZ.

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

AVANCEMENT DU PROJET D'EXTENSION DU COLLÈGE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU À LABASTIDE-SAINT-PIERRE

Par délibération de l'Assemblée départementale du 14 février 2022, le lancement de la procédure de concours pour l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre relative à l'extension des collèges Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre et Vercingétorix à Montech a été approuvé.

Pour le collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Satin-Pierre, le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié début janvier au groupement mené par les deux cabinets d'architecture C+2B ARCHITECTURE SARL et B11 ARCHITECTURE.

La conception du projet a débuté et elle va se poursuivre en réunissant un groupe d'usagers pour valider les choix techniques.

Le permis de construire doit être déposé au mois d'avril 2023.

Les consultations en procédure adaptée des marchés publics de travaux de cette opération sont prévues à l'été 2023.

Les travaux devraient débuter à l'automne 2023 après l'épuisement des délais de recours pour le permis de construire.

Il est précisé que les élus seront tenus informés sur ce projet lors de la séance consacrée au vote du budget supplémentaire.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la 4ème commission : Mobilités, infrastructures, route,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Prend acte de l'avancement du projet d'extension du collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre.

Acte pris.

Le Président,

Michel WEILL